



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100258>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **24-100258**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour l'opération de construction du nouveau siège de la Communauté de communes Val ès dunes

Description : Le présent concours est organisé en vue de la désignation du ou des lauréat(s) à l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération de construction du nouveau siège de la Communauté de Communes Val ès dunes, allée Val ès dunes à Argences (14370). La conclusion du marché n'est pas l'objet du concours. Le marché sera conclu avec le (ou les) lauréat(s) du concours, selon les dispositions de l'article R2122-6 du Code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : 171eca20-b838-488e-80ef-40928c55c529

Identifiant interne : Concours MOE siamp;egrave;ge CDC VED

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au règlement de concours

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération de construction du nouveau siège de la Communauté de communes Valès dunes

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération de construction du nouveau siège de la Communauté de communes Valès dunes

Identifiant interne : Marchamp;eacute; unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2172-2 du Code de la commande publique, le marché à conclure sera négocié avec un ou des lauréats d'un concours restreint, désignés au terme dudit concours, organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 dudit code. La passation du marché de Maîtrise d'oeuvre se déroule ainsi en trois étapes : -Étape 1 : avis de concours et sélection des candidats admis à concourir sur avis motivé du jury et proposition au Pouvoir adjudicateur. -Étape 2 : envoi de l'invitation à concourir aux concepteurs admis à concourir, examen et classement des plans et projets anonymes par le jury assorti de ses observations et points nécessitant des éclaircissements, ainsi que la liste des questions éventuelles, levée de l'anonymat, réponses aux questions éventuelles, dialogue avec le jury le cas échéant, choix du ou des lauréats par le pouvoir adjudicateur. Les critères d'évaluation des plans et projets (les prestations) sont fixés au règlement de concours. Le montant de la prime que recevront les candidats admis à concourir est également fixé au règlement de concours. Les deux premières étapes concernent la technique d'achat du concours. - Étape 3 : négociations avec le(s) lauréat(s) du concours mises en oeuvre dans le cadre de la procédure sans publicité ni mise en concurrence de l'article R2122-6 du code de la commande publique, pour le choix du titulaire et la conclusion du marché de maîtrise d'oeuvre. Le cas échéant, une mise au point de marché au sens de l'article R.2152-13 du CCP pourra être organisée avant la signature du marché. La troisième étape est une procédure de passation dite " sans publicité ni mise en concurrence " au sens de l'article R.2122-6 du CCP. Par application des dispositions de l'article R. 2122-7 du code, il est précisé que le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de pouvoir attribuer des prestations similaires à celles découlant du marché public de prestations intellectuelles cité en objet, sous réserve toutefois que ces derniers (marchés de prestations similaires) soient conclus dans une durée maximale de trois ans à compter de la notification du marché public de prestations intellectuelles cité en objet du présent document. Par

ailleurs le marché de maîtrise d'oeuvre à conclure prévoit des clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : En cas de groupement, le mandataire est l'architecte inscrit à l'ordre au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, détenant un diplôme reconnu au titre de la directive n°85-384 CEE du 10 janvier 1985. Voir le règlement de concours.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Au sens des articles R2142-1, R2142-2 du Code de la commande publique, il est demandé des niveaux minimaux de capacité, liés et proportionnés à l'objet du marché et à ses conditions d'exécution. Voir le règlement de concours.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix du marché de maîtrise d'oeuvre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence de l'équipe ainsi que de l'affectation des temps et des rôles

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la méthodologie proposée pour réaliser l'opération

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacité du projet à répondre aux demandes du programme

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://demat.centraledesmarches.com/publisher_plateforme/public/annonce/consulterDCEHorsIdentification.jsp?ildAffaire=77236, <https://demat.centraledesmarches.com/7077236>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Participants déjà sélectionnés : Namp;eacute

Participants déjà sélectionnés : ant

Prix

Valeur de la prime : 13,081 Euro

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le montant maximal de la prime versée aux participants de l'étape 2 "concours" est de 13 081,00 euros HT. Elle sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur et pourra être réduite selon les modalités définit au règlement de concours.

Prix

Valeur de la prime : 13,081 Euro

Lieu de réception de la prime : 2

Informations complémentaires : Le montant maximal de la prime versée aux participants de l'étape 2 "concours" est de 13 081,00 euros HT. Elle sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur et pourra être réduite selon les modalités définit au règlement de concours.

Prix

Valeur de la prime : 13,081 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Le montant maximal de la prime versée aux participants de l'étape 2 "concours" est de 13 081,00 euros HT. Elle sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur et pourra être réduite selon les modalités définies au règlement de concours.

Prix

Valeur de la prime : 13,081 Euro

Lieu de réception de la prime : 4

Informations complémentaires : Le montant maximal de la prime versée aux participants de l'étape 2 "concours" est de 13 081,00 euros HT. Elle sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur et pourra être réduite selon les modalités définies au règlement de concours.

Prix

Valeur de la prime : 13,081 Euro

Lieu de réception de la prime : 5

Informations complémentaires : Le montant maximal de la prime versée aux participants de l'étape 2 "concours" est de 13 081,00 euros HT. Elle sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur et pourra être réduite selon les modalités définies au règlement de concours.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat.centraledesmarches.com/7077236>

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/10/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

Numéro d'enregistrement : 20006558900018

Adresse postale : 1 rue Guéritot

Ville : ARGENCES

Code postal : 14370

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : M. PESQUEREL, Président

Adresse électronique : cdc@valesdunes.fr

Téléphone : 0231156370

Adresse internet : <https://www.valesdunes.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat.centraledesmarches.com/7077236>

Profil de l'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7077236>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17140005400010

Adresse postale : 3 rue Arthur Le Duc - BP 25086

Ville : Caen Cédex 4

Code postal : 14050

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Caen

Adresse électronique : greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone : 0231707272

Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 31927909-c298-490f-8e22-8ee92738f3c6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 03/09/2024 à 13:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2024